

TITRE VI

ANNEXE

- ✓ Palette de couleurs

Dans le cadre de l'insertion des bâtiments industriels, artisanaux, commerciaux, quelques teintes à respecter pour les façades :



Ces couleurs peuvent être rehaussées de couleurs plus dynamiques si elles permettent de souligner un détail, un acrotère, des menuiseries, ... Leur proportion sera minime au regard de la composition chromatique du bâtiment.

RAL 3024 - Rouge brillant



RAL 1003 - Jaune de sécurité



RAL 5002 - Bleu outremer



RAL 6037 - Vert pur

